

<https://elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article708>



# Plateforme de Coordination et d'Orientation

- Circonscription - Pôles ressources -



Date de mise en ligne : mardi 29 avril 2025

---

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

---

## Présentation

### La plateforme 0/6

Elle est à destination des enfants âgés de 0 à 6 ans pour lesquels il existe une suspicion de troubles du neurodéveloppement (Trouble du spectre de l'autisme, Trouble spécifique des apprentissages, Trouble déficitaire de l'attention, avec ou sans hyperactivité, Trouble développementale du langage oral, Trouble du développement intellectuel, Trouble du développement de la coordination).

Cette plateforme est portée par le [CHU de Rouen](#).

### La plateforme 7/12

Elle est à destination des enfants âgés de 7 à 12 ans pour lesquels il existe une suspicion de troubles du neurodéveloppement. Les enfants doivent être domiciliés dans l'Eure ou la Seine-Maritime. Le parcours proposé dure un an et peut être renouvelé une fois.

Elle est portée par les [PEP76](#) (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Seine Maritime).

Les PCO peuvent être contactées lorsqu'il y a une inquiétude sur les apprentissages, avant qu'un diagnostic n'ait été réalisé. La PCO ne peut pas intervenir s'il y a déjà une notification MDPH.

## Les missions des PCO

- Appui aux professionnels de santé (médecin généraliste, pédiatre)
- Accompagnement des parents et des enfants dans un parcours de soin (informer, conseiller, orienter, aider dans les démarches)
- Coordination avec les professionnels de santé libéraux conventionnés
- Orientation vers les structures d'appui au diagnostic

L'objectif principal est d'améliorer l'accès au diagnostic des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement et de favoriser les interventions précoces auprès d'eux (en libéral ou en établissement). Les PCO peuvent financer ces bilans et soins. Ces plateformes n'ont pas vocation à rencontrer physiquement les familles. Les échanges, afin de conseiller ou d'orienter, se font par téléphone ou par mail.

## Comment les interpeler ?

### Plateforme 0/6 ans :

La demande doit être réalisée par un médecin (formulaire d'adressage présent sur le site en lien ci-dessus).  
L'enseignant peut compléter la demande du médecin en ajoutant un courrier.

### **Plateforme 7/12 ans :**

La demande se fait par un triple volet à remplir (famille, école, médical). Les trois volets sont téléchargeables sur le site en lien ci-dessus.